

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHÉMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tenue le **7 septembre 2021** à 19h00 heures, à la salle du conseil de l'édifice municipal sous la présidence de madame Lucie Gagnon, mairesse, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 - Madame Nancy Dumas
Siège #2 - Monsieur Claude Roy
Siège #3 - Poste vacant
Siège #4 - Monsieur Sylvain Gilbert
Siège #5 - Monsieur Bernard Giguère
Siège #6 - Monsieur André Boutin

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 10 septembre 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par tout moyen permettant de communiquer immédiatement entre eux;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Roy

Que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent participer à la présente séance par visioconférence, s'ils le désirent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Les membres présents forment le quorum. Madame Vicky Giguère, directrice générale, agit comme secrétaire.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la mairesse, Madame Lucie Gagnon déclare la séance ouverte, il est 19h00.

2021-09-152

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 17 août 2021**
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 4.1 - Comptes du mois**
- 5 - CORRESPONDANCE**
 - 5.1 - Bordereau des correspondances**
- 6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE**
- 7 - ADMINISTRATION**
 - 7.1 - États financiers semestriels**
 - 7.2 - Conditions salariales des employés**
 - 7.3 - Colloque de zone**
- 8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE**
- 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE**
 - 9.1 - Rapport du directeur incendie**
- 10 - VOIRIE**
 - 10.1 - Rapport du chef d'équipe**
 - 10.2 - Programme d'aide à la voirie locale - Volet AIRRL**
- 11 - LOISIRS ET CULTURE**
- 12 - DÉVELOPPEMENT**
- 13 - URBANISME**
 - 13.1 - Abris d'hiver**
- 14 - HYGIÈNE DU MILIEU**
- 15 - VARIA**
- 16 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

D'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3 - SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Suivi du procès-verbal précédent.

2021-09-153

3.1 - Séance ordinaire du 17 août 2021

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 août dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 août 2021 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-09-154

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

4.1 - Comptes du mois

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin

QUE la liste des comptes du mois d'août 2021 présentée aux membres du conseil soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 82-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

Comptes à payer	172 826,95\$
Salaires nets	14 481,73\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5 - CORRESPONDANCE

5.1 - Bordereau des correspondances

Lecture de la correspondance est faite par la secrétaire.

6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE

- On donne les informations sur le processus électoral. L'avis public sera donné dans les prochains jours;
- Le CISSS tiendra une autre clinique de vaccination le 22 septembre prochain.

7 - ADMINISTRATION

2021-09-155

7.1 - États financiers semestriels

Les états comparatifs en date du 31 août sont présentés aux membres du conseil.

Les dépenses prévues pour le reste de l'année financière sont conformes au budget établi.

2021-09-156

7.2 - Conditions salariales des employés

Madame Nancy Dumas et Monsieur Claude Roy dénoncent leur intérêt sur le sujet et quittent la salle, accompagnés de Madame Vicky Giguère et Monsieur Benoît Roy.

CONSIDÉRANT Que la municipalité désire harmoniser ses conditions de travail avec celles offertes aux employés municipaux des environs;

CONSIDÉRANT Que la municipalité désire offrir des conditions de travail concurrentielles à ses employés.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère

D'octroyer les conditions établies dans le tableau présenté à tous les employés;

Que ce soit effectif immédiatement tout en considérant les semaines de travail restantes à l'année budgétaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Nancy Dumas, Claude Roy, Vicky Giguère et Benoît Roy réintègrent la rencontre.

2021-09-157

7.3 - Colloque de zone

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère

D'autoriser la directrice générale à participer au colloque de zone au centre des congrès de Lévis le 16 septembre prochain;

D'assumer les frais d'inscription de 50\$ plus toutes les dépenses directement reliées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

Les activités du café rencontre reprendront le 21 septembre en tenant compte des consignes sanitaires en vigueur.

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

9.1 - Rapport du directeur incendie

10 - VOIRIE

10.1 - Rapport du chef d'équipe

2021-09-158

10.2 - Programme d'aide à la voirie locale - Volet AIRRL

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

√ l'estimation détaillée du coût des travaux ;

ATTENDU QUE le chargé de projet de la municipalité, Madame Vicky Giguère agit à titre de représentant de cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier ;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Monsieur Claude Roy

Il est résolu et adopté que le conseil la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11 - LOISIRS ET CULTURE

On rappelle l'activité de dimanche au parc, l'annonce sera faite dans le bulletin municipal et sur les réseaux sociaux.

12 - DÉVELOPPEMENT

13 - URBANISME

2021-09-159

13.1 - Abris d'hiver

Aucune modification à notre réglementation ne se sera faite pour le moment.

14 - HYGIÈNE DU MILIEU

15 - VARIA

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2021-09-160

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nancy Dumas

QUE la séance soit levée à 19h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Lucie Gagnon
Mairesse

Vicky Giguère
Directrice générale

Je, Lucie Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lucie Gagnon
Mairesse